

## Richard Sennett. La Chair et la pierre

Jean-Yves Petiteau

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/1841>

DOI : [10.4000/critiquedart.1841](https://doi.org/10.4000/critiquedart.1841)

ISBN : 2265-9404

ISSN : 2265-9404

**Éditeur**

Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Archives de la critique d'art

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 septembre 2003

ISBN : 1246-8258

ISSN : 1246-8258

**Référence électronique**

Jean-Yves Petiteau, « Richard Sennett. La Chair et la pierre », *Critique d'art* [En ligne], 22 | Automne 2003, mis en ligne le 24 février 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/critiquedart/1841> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/critiquedart.1841>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

Archives de la critique d'art

---

# Richard Sennett. La Chair et la pierre

Jean-Yves Petiteau

---

## RÉFÉRENCE

Sennett, Richard. *La Chair et la pierre*, Paris : Ed. de la Passion, 2002

- 1 *La Chair et la pierre* aborde la question du corps au-delà de sa représentation historique.
- 2 Le corps, dans sa présence physique, sa signification symbolique ou religieuse, sa description physiologique, joue un rapport d'altérité avec la ville.
- 3 L'auteur, Richard Sennett, revisite les grandes cités de l'histoire à partir de l'expérience corporelle qui s'y développe. Derrière tous les modèles d'analyse, c'est l'expression charnelle qui l'intéresse. Le drame de la ville aujourd'hui n'est-il pas l'absence du corps, quelle qu'en soit la cause ou la modalité (sa négation, son invisibilité, ses manifestations exclusivement virtuelles) ?
- 4 Les villes occidentales, depuis la Grèce antique, inventent l'homme (corps et âme). La reconnaissance du corps est la reconnaissance même de l'homme dans toutes ses dimensions. Cette prise en considération du corps, comme expression sensible de l'homme, quelle qu'en soit l'interprétation ou le sens, à chaque période historique, transcende tout jugement ou interprétation.
- 5 Au siècle de Périclès, le citoyen se distinguait du barbare ou de l'étranger par sa nudité au sein même de l'espace public. La physiologie de l'époque justifiait cette différence. Le corps des hommes, et tout particulièrement celui des jeunes Grecs qui s'entraînaient au *gymnasium*, était plus "chaud" que celui du "métèque" ou celui de la femme. L'espace public de la ville grecque était lieu de mise en scène d'une expression du corps et de la parole. R. Sennett, à chaque étape de l'histoire, met le doigt sur un déséquilibre ; l'orateur réchauffait ou refroidissait les corps de ceux qui l'écoutaient. Cette conséquence déstabilise tout ordre fondé sur la simple hiérarchie des corps.

- 6 R. Sennett insiste sur la valeur dynamique de chaque déséquilibre ; l'expression des corps dans chaque culture témoignant d'un inachèvement ou d'une contradiction.
- 7 Conquête et aménagement étaient une même chose pour le monde romain : la ville romaine était bâtie selon des règles, et ces règles étaient une application directe de la lecture géométrique des corps. Encore une fois, R. Sennett soulève une contradiction dans ce projet fondé sur une représentation visible de l'espace et des hommes : les formes de la ville promettaient une stabilité à long terme étrangère aux ruptures de l'histoire.
- 8 La juxtaposition temporelle des grandes mutations culturelles —apparition des premiers Chrétiens, avènement du monde marchand au Moyen Age, Révolution française et les grandes découvertes physiologiques telles celle de la circulation du sang — promeuvent à chaque étape de l'histoire une nouvelle qualité du corps : invention de la communauté, corps en mouvement, corps libéré, individualisme...
- 9 Le drame actuel demeure celui d'une généralisation de la fonctionnalité et de la vitesse qui oblige à neutraliser les espaces.
- 10 La conséquence, selon R. Sennett, en serait une fuite de l'individu devant toute manifestation corporelle de la douleur. Pourtant la perception de la souffrance de l'autre occasionnerait la seule chance de rétablir un rapport physique et civique d'altérité.